

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5319**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)*

Mécanicien navigant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la Défense	Le directeur du personnel militaire de l'armée de l'air, Commandant du Centre d'instruction des équipages de transport

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

253r Maintenance mécanique des engins spatiaux et aéronautiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le mécanicien navigant technique option mécanicien d'équipage, intervient dans la préparation technique du vol (chargement, test des systèmes de bord, avitaillement) Pendant le vol, il exerce le suivi opérationnel du vol (mise en œuvre et gestion des systèmes et circuits de bord) Il renforce les fonctions pilotage, navigation et radiocommunication. Il contribue à assurer une gestion optimale du vol (sécurité, respect horaires...) Il doit prendre des initiatives et des décisions ayant des conséquences sur le matériel et les hommes. Son activité s'effectue au sein d'un équipage, en horaires décalés de jour et de nuit, sur le territoire national ou en opérations extérieures, voire en situation de crise.

CAPACITES ATTESTEES : - Maîtrise des techniques de préparation de la mission au sol en utilisant les moyens informatiques, aéronautiques et la documentation technique.

- Maîtrise des techniques de gestion de la mission en vol et être capable de réagir face à une situation imprévue (conditions météorologiques, panne ...)
- Maîtrise de l'anglais aéronautique.
- Maîtrise de l'environnement aéronautique permettant de seconder le pilote dans la réalisation de la mission.
- Rendre compte de l'accomplissement de la mission.
- Connaître le système de l'instruction pédagogique à des fins d'instruction.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du titre de personnel navigant technique option mécanicien d'équipage exerce essentiellement son activité au sein d'escadron de transport de l'armée de l'air sur le territoire national ou lors d'opérations extérieures. Il exerce les fonctions de :

- Personnel navigant technique option mécanicien d'équipage
- Instructeur mécanicien d'équipage.

Officier mécanicien navigant

### Codes des fiches ROME les plus proches :

N2102 : Pilotage et navigation technique aérienne

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur les composantes suivantes :

au sol : Etude technique de l'avion. Sécurité des vols. Performances de l'avion. Médecine aéronautique. Anglais aéronautiques.

en vol : Connaissance approfondie des procédures d'utilisation de l'avion. Connaissance technique des systèmes de bord. (18 séances de simulateur ,2 vols , 1 test).

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'organisme de certification Commandant de base aérienne Commandant du Centre d'Instruction des Equipages de Transport Commandant de l'escadron d'affectation Commandant de la division instruction
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	- Le chef de l'établissement certificateur - au moins un représentant « employeur » ; - au moins un représentant « certifié » ; - au moins un cadre d'instruction ; - au moins un enseignant ou instructeur de la formation correspondante.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2009.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BS Mécanicien d'équipage'.

Arrêté du 28 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, modifié par l'arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996. Homologation sous l'intitulé 'Licence de sous-chef mécanicien d'équipage'.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Personnel navigant technique option mécanicien de bord'.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

25 bénéficiaires par an

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - ARMÉE DE L'AIR - CENTRE D'INSTRUCTION DES EQUIPAGES DU TRANSPORT (CIET) 00/340 - Base aérienne 101

31998 Toulouse Armées

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

**Historique de la certification :**

- Anciens libellés : - BS Mécanicien d'équipage (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)
- Licence de sous-chef mécanicien d'équipage (Arrêté du 28 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995, modifié par l'arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996)
- Personnel navigant technique option mécanicien de bord (Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999)

**Certification précédente :** Personnel navigant technique option mécanicien de bord (fiche incomplète)